



## VAE Livret 1 Devenir animateur-animatrice Technicien-technicienne Réalisateur-réalisatrice radio

Dernière mise à jour : 05/03/2024

### ORGANISATION :

E-learning

### DATES :

Si aucune session n'est programmée, n'hésitez pas à contacter notre équipe directement : [info@laskol.fr](mailto:info@laskol.fr)

### DUREE (heures) :

3,00

### TARIFS :

Inter : 220.00 €

Intra : 0.00 €

### PUBLIC

Tout public

### PRE-REQUIS

La VAE est accessible à **tous**, sans distinction d'âge, de nationalité, de statut ou de niveau de formation. Elle est idéale pour ceux qui justifient d'**au moins un an d'expérience** (soit 1607 heures cumulées) en rapport direct avec la certification visée. Cette expérience peut être **professionnelle, associative, bénévole ou autre**. Si vous ne pouvez attester de cette expérience, vous ne pourrez pas entamer une démarche VAE.

Avant de vous lancer dans une démarche VAE, merci de prendre connaissance des compétences visées par la **certification d'Animateur/Animatrice – Technicien/Technicienne – Réalisateur/Réalisatrice radio** enregistrée au **RNCP n°36196** par notre organisme certificateur, **Radio Laser**, depuis le 22 février 2022. :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36196/>.





Cet accompagnement ne concerne que la rédaction du Livret 1. Vous pouvez également vous faire accompagner pour le Livret 2.

## LIEU

Moodle

## UNE QUESTION ?

Contactez-nous  
directement



02 99 57 06 24



info@laskol.fr

## POINTS FORTS

Validez votre certification Animateur-technicien-réalisateur radio par un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience

## OBJECTIFS

Constituer son dossier de recevabilité VAE  
Déposer son dossier de recevabilité auprès de l'organisme certificateur

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Accompagnement en distanciel asynchrone, temps synchrones en visio. Méthode active, individualisation en fonction du projet.

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

### Distanciel :

Accès à la plateforme de cours 24h/24h 7j/7j sur la durée de l'accompagnement.  
Feedbacks réguliers de votre accompagnatrice ou accompagnateur sur les rendus de vos exercices pratiques  
2 séances de 60 minutes d'accompagnement individuel en visio à caler selon vos disponibilités

## MODALITES D'EVALUATION

- Le ou la participante répond à un questionnaire de positionnement en amont de la formation, afin d'aider la formatrice ou le formateur à adapter sa pédagogie, et à l'issue de sa formation, afin de mesurer sa progression.
- Un questionnaire à l'entrée et la sortie de la formation permettra d'évaluer l'atteinte de l'objectif final.
- Evaluation formative tout au long de la formation à travers la réalisation de mise en situation sur les thèmes et sujets de chaque participant.

## ACCESSIBILITE

Nous adaptons le plus possible le contenu et le déroulé de nos accompagnements aux besoins spécifiques (adaptation pédagogique, logistique, organisationnelle, handicap...).

Pour assurer une prise en compte de vos besoins spécifique, merci d'en faire part :  
lorsque vous complétez votre questionnaire de prise en compte des besoins  
lors de votre entretien avec un conseiller

En cas de questions, contactez par mail [florian.lebars@laskol.fr](mailto:florian.lebars@laskol.fr)



## LA FORMATRICE - LE FORMATEUR

Nos formatrices et formateurs sont toutes et tous professionnel.le.s des métiers de la radio, et sont également formés aux méthodes de pédagogie active.

## DESCRIPTION / CONTENU

L'accompagnement à la rédaction du Livret 1 comporte deux modalités :

### **1 - Accès à une plateforme de cours en ligne sur [formationradio.fr](http://formationradio.fr) sur toute la durée de l'accompagnement**

Travaux pratiques et d'écriture en distanciel asynchrone (2h environ)

Ces travaux vous servent à :

- comprendre la méthodologie de constitution du dossier 1
- déterminer les pièces justificatives pertinentes au regard de votre expérience
- rédiger les modèles de document à utiliser pour constituer votre dossier

Vous bénéficiez sur chaque exercice pratique des retours de votre accompagnatrice ou accompagnateur, afin de progresser dans la constitution de votre dossier.

### **2 - Deux sessions de 30 minutes chacune d'accompagnement individualisé, en présentiel ou à distance sur la constitution du Dossier 1**

Vous bénéficiez également de deux séances de 0h30 minutes de visio individuelle avec votre accompagnatrice ou accompagnateur pour :

- faire le point sur vos avancées
- poser des questions sur le contenu de votre dossier 1
- constituer votre dossier

Ces 2 séances sont à caler directement avec votre accompagnateur, en fonction de vos besoins et de votre avancée sur les exercices pratiques.

En fonction des besoins, la durée de l'accompagnement pourra être augmentée, au même taux horaire (220€ TTC/heure)